



Témoins de la solidarité et de la diaconie

Brigitte Jeannot, avocate
nancéienne spécialisée dans le
droit des étrangers

*La Sainte Famille
était une famille
de réfugiés*

Les valeurs essentielles de la religion catholique sont tournées vers l'amour de son prochain, la charité, c'est ce qui m'a construite et m'inspire toujours.

Ce qui est important, c'est d'incarner ces valeurs et il m'a semblé que le métier d'avocat était le plus beau pour le faire.

Comme moment fondateur de mon engagement pour les étrangers, je citerai l'expulsion de l'église saint Bernard le 23 août 1996 de plusieurs centaines de "sans-papiers" qui s'y étaient réfugiés avec l'accord du curé. Ils avaient entamé une grève de la faim pour être régularisés (on les appelait alors les "ni-ni" : ni régularisables, ni expulsables"). Les portes de l'église ont été enfoncées à coup de bélier et de hache par les forces de l'ordre en pleine célébration, symbole d'une politique migratoire violente qui fut ainsi médiatisée.

Défendre les réfugiés en chrétienne

Une relation

Défendre les étrangers n'est pas neutre, ça implique beaucoup. J'ai rencontré des personnes respectueuses et reconnaissantes. Des jeunes qui ont vu la mort en face. Une relation humaine forte naît assez vite, certains continuent à m'appeler pour me saluer et me montrer qu'ils ne m'oublient pas.

Un engagement

J'ai la chance de pouvoir m'appuyer sur un réseau de gens à Nancy qui aident les réfugiés. Je crains les effets de la loi qui vient d'être votée (sur laquelle on attend l'avis du Conseil Constitutionnel). Les étrangers vont être précarisés, sans pouvoir exercer leurs droits et se retrouver à la rue sans ressource. J'espère de l'Eglise un soutien pour eux, de la solidarité.

Une soif de justice

L'injustice de la politique migratoire s'illustre dans la privation de liberté des étrangers, en centres de rétention, alors qu'ils n'ont rien fait de mal.

Le pire est de placer en rétention des enfants.

Les psychiatres ont démontré que la privation de liberté avait des effets délétères sur les enfants, parfois pendant de longues années. On est souvent tenté de demander : peut-on encore se prévaloir d'être la "patrie des droits de l'Homme?"...